

29 juin 2018 -13:47

Lancement de la consultation publique sur le plan d'aménagement des espaces marins

Dès ce 29 juin, vous pouvez donner votre avis sur le projet de plan d'aménagement des espaces marins (PAEM) pour la partie belge de la mer du Nord pour la période 2020-2026. Le 9 juillet, une concertation publique sera organisée à ce sujet.

La partie belge de la mer du Nord est l'une des zones maritimes les plus utilisées au monde. Les énergies vertes, l'extraction de sable, le transport maritime, la pêche, l'aquaculture, la défense, la préservation de la nature, les recherches scientifiques ne sont que quelques des activités qui ont place chaque jour dans une zone qui ne couvre que 0,5% de la mer du Nord en entier. Afin de permettre à toutes ces activités de coexister sans conflits, il est nécessaire de faire des accords clairs entre les différents utilisateurs de la mer du Nord.

C'est exactement le but du plan d'aménagement des espaces marins. Parce que le monde évolue très vite, le PAEM est revu tous les 6 ans. Le premier PAEM date de 2014 et prend cours jusqu'à 2020. Philippe De Backer, secrétaire d'Etat à la Mer du Nord, a établi le projet actuel pour la période de 2020 à 2026.

Philippe De Backer: *"La Belgique est à la pointe en Europe avec son plan d'aménagement des espaces marins. Chaque activité s'y voit attribuer une place précise dans notre mer du Nord. Ainsi nous créons de la sécurité pour chacun. En impliquant tout le monde dans la création du PAEM, nous engendrons une large adhésion à toutes les idées. La mer du Nord peut être une réponse à nos questions concernant l'approvisionnement en énergie, le changement climatique, la navigation, la sécurité, la protection de l'environnement, etc. Les possibilités sont infinies, mais la mer du Nord n'est pas intarissable. Grâce à un PAEM clair, nous pouvons gérer cet espace intelligemment ».*

Qu'est-ce qui est nouveau ?

Les principaux changements sont :

- des zones supplémentaires affectées aux énergies renouvelables ;
- la nouvelle zone naturelle "Vlakte van de Raan" ;
- l'affectation de zones à des activités industrielles et commerciales ;
- la mise en place d'une zone de défense côtière ;
- l'optimisation des zones existantes pour la défense, les déversements de dragage et l'extraction de graviers.

Concertation publique

Le 9 juillet, à 14h, une concertation publique sera organisée. Elle se tiendra dans le bâtiment du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, Place Victor Horta, 40, boîte 10, 1060

Bruxelles, en face de la gare Bruxelles-Midi. Le secrétaire d'Etat Philippe De Backer sera présent pour expliquer le PAEM et répondre aux questions.

Veuillez-vous inscrire via www.environnement.belgique.be

Consultation publique

Du 29 juin au 28 septembre 2018, vous pouvez donner votre avis sur le projet de plan d'aménagement des espaces marins (PAEM) pour la partie belge de la mer du Nord (période 2020-2026) et sur le rapport sur les incidences environnementales. Cette consultation publique met en œuvre les dispositions de la Convention d'Aarhus (voir www.aarhus.be), qui vous donne le droit de prendre part aux décisions concernant l'environnement.

Vous trouverez le projet de PAEM, le rapport sur les incidences environnementales et un questionnaire web sur www.consult-environnement.be.

Plus d'infos sur l'actuel PAEM (2014-2020) :

- www.environnement.belgique.be > Mer du Nord et océans > 'Aménagement des espaces marins'
- la brochure « Cela bouge en mer ... Un plan d'aménagement pour les espaces marins de notre mer du Nord »

Contact presse: Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement: 0475/ 93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be